

Le Courrier Français de la Gironde, 25 mai 2012

Courrier français de Gironde

25 mai 2012

Gironde

TERRITOIRE

Le pouvoir du local

À l'occasion de la journée des maires de Gironde, le 16 mai dernier dans le cadre de la Foire internationale, le Conseil général a organisé un débat sur la décentralisation. Le fil rouge de l'événement : la réforme des collectivités territoriales.



Cest sans surprise que le président du Conseil général, Philippe Madrelle, a annoncé à un parterre de maires : « Il faut revenir sur la réforme territoriale ! ». Au même instant, Jean-Marc Ayrault proposait son gouvernement. Cette initiative du gouvernement filon prévoyait la création d'un conseiller territorial, lien entre les Conseils généraux et régionaux. Un poste que Pierre Sadran, professeur enseignant à l'Institut d'Etudes politiques de Bordeaux, a jugé absurde. « Le conseiller territorial est un être hybride, censé jouer un rôle de proximité au département et un rôle stratégique à la région. Or, il est impossible de se débrouiller. C'est une conviction partagée par le conseil général. Il n'y aura pas d'élection des conseillers territoriaux en 2014 », dit-il. Une certitude que le sénateur socialiste du Loiret et ancien secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, Jean-Pierre Sueur, ne vient pas : « Concernant le conseiller territorial, je crois qu'il est mort. »

Communes de cœur

Pour les trois hommes, la réforme des collectivités territoriales avait un objectif de recentralisation des pouvoirs alors que, depuis la loi Defferre en 1983, la tendance allait plutôt vers la décentralisation. Une situation amplifiée avec la loi de Mitterrand en 1982 relative à l'administration territoriale de la République, qui a permis la création des Communautés de communes. La loi Raffarin de 2003 a elle, inscrite dans la Constitution que l'organisation de la France est décentralisée. Avec plus de 26.000 communes, dont 545 en Gironde, la France fait d'ailleurs figure d'exception dans le paysage européen. Les Communautés de communes, Communautés urbaines ou « pays » (loi Pasqua de 1983) sont adant de cadre pour leur donner du poids.

Pour Pierre Sadran, la commune est une petite patrie à laquelle on est très attaché, mais il y a des choses qu'on ne peut pas faire dans une commune de 300 habitants. Selon Jean-Pierre Sueur, la création des communautés de communes est « une magnifique idée car elle ne touche pas aux communes. Une loi qui toucherait aux communes ou aux départements serait vouée à l'échec parce que les gens ne sont pas dans le cœur. »

De plus, la multiplicité des communes favorise la parole démocratique. Dans chaque ville, chaque village, le citoyen est invité à se prononcer pour l'élection des maires ou des conseillers généraux et régionaux. « Cela serait la France sans l'attachement des conseils municipaux ? », d'interroge Philippe Madrelle, élu à différents postes depuis 1988.

« Cependant, la question de la démocratie se pose concernant les Communautés de communes dont le président n'est pas élu au suffrage universel direct. La réforme des collectivités territoriales prévoit (prévoit-elle) et du vote Front national se recoupaient. « Le monde rural souffre d'un accroissement des inégalités », a-t-il souligné. Tout en plaidant une bonne coopération entre les communes et le Conseil général qui les soutient dans le territoire. Il a ainsi expliqué sa politique visant à gommer les inégalités entre communes riches et pauvres. « Quand je dis non à Bordeaux pour le financement du grand stade, c'est pour Gironde numérique (qui a pour but l'implantation du haut débit dans tout le territoire, NDLR). Quand je dis de la maison du vin qui ne fera pas vendre un litre de plus, c'est pour mieux aider les viticulteurs », plaide le président du Conseil général, qui se défend de tout sectarisme et clientélisme.

Avec une carte de France des départements et des régions essentiellement noirs, le gouvernement Ayrault devrait certainement être à l'écoute des collectivités.

Vers plus d'autonomie ?

Le sénateur du Loiret, qui se définit lui-même comme un « entusiaste de la décentralisation » et regrette que « nos régions n'ont pas assez de forces et de compétences par rapport aux autres régions d'Europe », prend bien garde de ne pas franchir le pas vers le fédéralisme. Un modèle qui donnerait une autonomie financière aux collectivités locales dans tous les domaines tels que l'éducation, la justice, la police... Cette configuration entraînerait alors de fortes inégalités entre les citoyens des régions et départements riches et pauvres. À l'échelle locale, Philippe Madrelle a par ailleurs noté qu'au lendemain du premier tour des élections présidentielles, les cartes de la précarité et du vote Front national se recoupaient. « Le monde rural souffre d'un

Jean Potaux (à gauche) a animé la discussion entre Philippe Madrelle, Jean-Pierre Sueur, Pierre Sadran (au micro) et les maires girondins présents dans la salle.

Ph. Ag. France

Upo AMEZ